

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2019

Ordre du Jour :

- ❖ Informations
- ❖ Communications diverses et des décisions prises en application de l'art. L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Affaires délibératives :

- 01) Débat d'orientations budgétaires 2019
- 02) Bilan annuel 2018 des subventions et avantages en nature accordés par la ville de Maxéville
- 03) Liste des marchés publics conclus en 2018 par la ville de Maxéville
- 04) Bilan annuel, révision et création des autorisations de programme et crédits de paiement (APCP)
- 05) Autorisation d'engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget primitif 2019
- 06) Etat/DETR et Région Grand Est – Toiture chaufferie aux Brasseries, réhabilitation bâtiment urbanisme et mise en accessibilité bâtiments communaux- Demandes de subventions
- 07) Admissions en non-valeur pour créances éteintes
- 08) Modification d'une durée de travail hebdomadaire d'un agent recruté dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité
- 09) Subvention à la caisse des écoles
- 10) Organisation d'une classe transplantée pour l'année 2018/2019 à Paris
- 11) Organisation d'une classe transplantée pour l'année 2018/2019 à Les Voivres
- 12) Règlement intérieur du cimetière – Modifications
- 13) Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
- 14) Modalités de participation voyage des seniors
- 15) Fête des Fraises – Autorisation marche d'artisans et artistes
- 16) Rock'n Bock Festival 4^{ème} édition 2019 – Union des Brasseurs Grand Est – Convention de partenariat avec la ville de Maxéville
- 17) Manifestations municipales 2019 – Concessions pour les Food trucks – Tarifs
- 18) Bilan annuel 2018 de la politique foncière de la collectivité
- 19) Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacement de la Métropole du Grand Nancy – Orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable – Débat en conseil municipal
- 20) Région Grand Est et agence de l'eau Rhin Meuse – Label « Commune Nature » - Missions audit et plan de gestion différenciée des espaces – Demande de subvention
- 21) Aménagement du stade Léo Lagrange – Lot 1 terrassements voiries réseaux – Avenant n°1 au marché de travaux 2018/4
- 22) Aménagement du stade Léo Lagrange – Lot 2 plantations espaces verts mobilier urbain ouvrages métalliques – Avenant n°1 au marché de travaux n°2018/5
- 23) Centre français exploitation droit de copie – Adhésion au contrat copies internes professionnelles d'œuvres protégées

Questions orales

PROCES-VERBAL –AUDIO- CONSULTABLE EN MAIRIE

Département : MEURTHE-ET-MOSELLE
Arrondissement : NANCY
Canton : VAL DE LORRAINE SUD
Commune : **MAXEVILLE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 25
votants : 25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 février 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le huit février, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Maxéville convoqués le premier février deux mille dix-neuf, se sont réunis en mairie sous la présidence de M. Christophe CHOSEROT (Maire), conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convocation a été affichée le premier février deux mille dix-neuf.

Présents : M. CHOSEROT (Maire), Mme BOCOUM, M. MIRON, Mme DELRIEU, M. PIVEL, Mme RIES, M. RICCI, Mme COLLET (Adjoint), Mme BELLUSSI, Mme BAR, Mr SCHMITT, Mr LOUIS, Mr SIMON, Mr BONHOMME, Mr CUNY.P, Mr HENRIET, Mr GUILLAUME, Mme EL BAZINI, Mme JONQUARD, Mme JOUVIEN-MOURI, Mr BEGORRE, Mme GAZIN, Mr BONAMOUR, Mme PERNOT, Mr ROJTMAN-GUIRAUD

Absents ayant donné procuration :

- Mr RACKAY Christophe donne procuration à Mr Christophe CHOSEROT
- Mme GORSKI Frédérique donne procuration à Mme JOUVIEN-MOURI Maëva
- Mr CUNY Christophe donne procuration à Mr BEGORRE Henri
- Mme WOJTYNIA Marie donne procuration à Mr ROJTMAN-GUIRAUD Benjamin

Absents excusés :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DELRIEU Annie et Mme PERNOT Marguerite ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elles ont acceptées. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.

**COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE
L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, lui conférant délégation de certaines affaires prévues par l'art. L. 2122-22, du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire de la ville de Maxéville informe les membres du Conseil Municipal qu'il a :

- renoncé à exercer son droit de préemption sur les Déclaration D'Intention d'Aliéné (DIA) présentées par :

- Maître BIDAUD Matthieu, pour l'immeuble cadastré AR 124 p, enregistrement 18N0094
- Maître BRUNO Pierre, pour l'immeuble cadastré AC 784-915-920, enregistrement 18N0096
- Maître BLETOUX Marc, pour l'immeuble cadastré AC 513, enregistrement 18N0097
- Maître PETITPAS Audrey, pour l'immeuble cadastré AC 871, enregistrement 18N0098
- Maître MATYJA Louis, pour l'immeuble cadastré AC 431, enregistrement 18N0099
- Maître BAI Joel, pour l'immeuble cadastré AC 455, enregistrement 18N0100
- Maître CUIF Benoit, pour l'immeuble cadastré AC 661-778, enregistrement 18N0101
- Maître TOURRAND-HEMMER Estelle, pour l'immeuble cadastré AB 419, enregistrement 18N0102
- Maître OESTERLE Jean-Luc, pour l'immeuble cadastré AE 243, enregistrement 18N0103
- Maître GAUTHIER Régis, pour l'immeuble cadastré AB 250, enregistrement 18N0104
- Maître BAI Joël, pour l'immeuble cadastré AC 888, enregistrement 19N0001

- **décidé :**

en vue d'une bonne exécution budgétaire, d'abonder les chapitres 011 et 67 grâce à l'enveloppe des dépenses imprévues conformément aux articles L.2322-1 et L.2322-2, comme suit :

Chapitre 011 (charges à caractère général) : 28650 €

Chapitre 67 (autres immobilisations financières) : 5000 €

- **signé :**

l'avenant n°1 qui modifie la convention de participation financière de la ville de Maxéville à l'association FALC

Département : MEURTHE-ET-MOSELLE
Arrondissement : NANCY
Canton : VAL DE LORRAINE SUD
Commune : **MAXEVILLE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 25
votants : 29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 février 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le huit février, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Maxéville convoqués le premier février deux mille dix-neuf, se sont réunis en mairie sous la présidence de M. Christophe CHOSEROT (Maire), conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convocation a été affichée le premier février deux mille dix-neuf.

Présents : M. CHOSEROT (Maire), Mme BOCOUM, M. MIRON, Mme DELRIEU, M. PIVEL, Mme RIES, M. RICCI, Mme COLLET (Adjoint), Mme BELLUSSI, Mme BAR, Mr SCHMITT, Mr LOUIS, Mr SIMON, Mr BONHOMME, Mr CUNY.P, Mr HENRIET, Mr GUILLAUME, Mme EL BAZINI, Mme JONQUARD, Mme JOUVIEN-MOURI, Mr BEGORRE, Mme GAZIN, Mr BONAMOUR, Mme PERNOT, Mr ROJTMAN-GUIRAUD

Absents ayant donné procuration :

- Mr RACKAY Christophe donne procuration à Mr Christophe CHOSEROT
- Mme GORSKI Frédérique donne procuration à Mme JOUVIEN-MOURI Maëva
- Mr CUNY Christophe donne procuration à Mr BEGORRE Henri
- Mme WOJTYNIA Marie donne procuration à Mr ROJTMAN-GUIRAUD Benjamin

Absents excusés :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DELRIEU Annie et Mme PERNOT Marguerite ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elles ont acceptées. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

Rapporteur : Martine BOCOUM

Exposé des motifs :

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRÉ » impose que « *dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique* ».

Décision :

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2019 sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Département : MEURTHE-ET-MOSELLE
Arrondissement : NANCY
Canton : VAL DE LORRAINE SUD
Commune : **MAXÉVILLE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 25
votants : 29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 février 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le huit février, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Maxéville convoqués le premier février deux mille dix-neuf, se sont réunis en mairie sous la présidence de M. Christophe CHOSEROT (Maire), conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convocation a été affichée le premier février deux mille dix-neuf.

Présents : M. CHOSEROT (Maire), Mme BOCOUM, M. MIRON, Mme DELRIEU, M. PIVEL, Mme RIES, M. RICCI, Mme COLLET (Adjoint), Mme BELLUSSI, Mme BAR, Mr SCHMITT, Mr LOUIS, Mr SIMON, Mr BONHOMME, Mr CUNY.P, Mr HENRIET, Mr GUILLAUME, Mme EL BAZINI, Mme JONQUARD, Mme JOUVIEN-MOURI, Mr BEGORRE, Mme GAZIN, Mr BONAMOUR, Mme PERNOT, Mr ROJTMAN-GUIRAUD

Absents ayant donné procuration :

- Mr RACKAY Christophe donne procuration à Mr Christophe CHOSEROT
- Mme GORSKI Frédérique donne procuration à Mme JOUVIEN-MOURI Maëva
- Mr CUNY Christophe donne procuration à Mr BEGORRE Henri
- Mme WOJTYNIA Marie donne procuration à Mr ROJTMAN-GUIRAUD Benjamin

Absents excusés :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DELRIEU Annie et Mme PERNOT Marguerite ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elles ont acceptées. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.

BILAN ANNUEL 2018 DES SUBVENTIONS ET AVANTAGES EN NATURE ACCORDÉS PAR LA VILLE DE MAXÉVILLE

Rapporteur : Monsieur le Maire

*Vu l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T),
Vu le décret n° 2006-887 du 17 juillet 2006 relatif à la publication par voie électronique des subventions versées aux associations de droit français et aux fondations reconnues d'utilité publique,*

Exposé des motifs :

Conformément à l'article L 2313-1 du C.G.C.T, les documents budgétaires, dans les communes de 3 500 habitants et plus, sont notamment assortis en annexe de la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions.

D'autre part, le décret n° 2006-887 du 17 juillet 2006, stipule que :

- toute subvention versée sous forme monétaire ou consentie sous la forme d'un prêt, d'une garantie ou d'un avantage en nature à une association de droit français ou à une fondation reconnue d'utilité publique fait l'objet, de la part de la personne morale de droit public l'ayant attribuée, d'une publication sous forme de liste annuelle comprenant le nom et l'adresse statutaire de l'organisme bénéficiaire ainsi que le montant et la nature de l'avantage accordé,
- la liste est rendue accessible au public à titre gratuit par la personne morale de droit public sur un site d'information relié au réseau internet ou sur tout autre support numérique,

- cette liste annuelle est transmise au préfet au plus tard le 30 avril suivant la fin de l'exercice pour lequel ces subventions ont été attribuées.

La liste des subventions et avantages en nature accordés en 2018 par la Ville de Maxéville est indiquée ci-après.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation qui lui en a été fait.

LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES EN 2018 PAR LA VILLE DE MAXEVILLE

Subventions d'investissement

Comptes 204

NOM	ADRESSE	MONTANT
Ville de LAXOU (financement partiel des investissements sur certains bâtiments du quartier Champ-le-Bœuf)	3 Avenue Paul Déroulède, 54520 Laxou	3 620,05 €
Plusieurs bénéficiaires (personnes physiques)	Primes façades ... MAXEVILLE	15 053 €
CUBI Production	2 rue du Duc Antoine - 54000 NANCY	25 000 €

Subventions de fonctionnement

Compte 657361

NOM	ADRESSE	MONTANT
CAISSE DES ECOLES DE MAXEVILLE	Mairie de Maxéville 14 rue du 15 septembre 1944 54320 MAXEVILLE	25 000 €

Compte 657362

NOM	ADRESSE	MONTANT
C.C.A.S. DE MAXEVILLE	Mairie de Maxéville 14 rue du 15 septembre 1944 54320 MAXEVILLE	57 000 €

Compte 6574

NOM	ADRESSE	MONTANT
ASAE Francas	11-13 rue Laurent Bonnevey - 54000 NANCY	6 300 €
ADDOTH	13 rue d'Houdemont – 54 500 VANDOEUVRE	100 €
A.E.I.M (Association Adultes Et Enfants Inadaptés Mentaux)	6 Allée de Saint-Cloud – 54 600 VILLERS-LES-NANCY	150 €
ALEXIS	5 rue Alfred Kastler – 54320 MAXEVILLE	9 500 €
ALPAM	58 rue Saint-Laurent – 54385 MANONVILLE	1 800 €
Amis de Thilogne	11 allée de l'Othain - 54 320 MAXEVILLE	700 €
Amis du parc	20 rue Grandville - 54000 NANCY	350 €
Amitiés Tsiganes	Centre les Tamaris BP 2019 - 54000 NANCY	750 €
APEM	13 rue du 8 mai - 54520 LAXOU	1 600 €
ARTICOM	33 rue des Brasseries - 54320 MAXEVILLE	1 000 €
SAINT JACQUES ACTIVITES	8 rue Alfred Kastler – 54320 MAXEVILLE	500 €
COACHS PROFESSIONNELS D ICN	ARTEM – 92/94 rue du Sergent Blandan – 54000 NANCY	1 000 €

AS Maxéville Handball	CS Marie Marvingt - 11 rue Solvay - 54320 MAXEVILLE	7 000 €
Ass. Bibliothèques et sonothèques des malades en Ets Hospitaliers	Hopital Central nat neurologique CO60034 - 54035 NANCY CEDEX	100 €
Ass. Des Utilisateurs du CS CAF	1195 Avenue Raymond Pinchard - 54100 NANCY	10 000 €
Association des Français de Ramstein	Franzosische Unterstutzung Einhe – Postfach1112 / D -66872 RAMSTEIN- MIESENBACH	500 €
Association DEDALE	300 rue de l'Abbé Haltebourg - 54035 NANCY	500 €
Association des Mutilés et Combattants	78 place colonel drian - 54000 NANCY	280 €
Association Sportive Laxovienne de Billard	CILM - 23 rue de la Meuse - 54520 LAXOU	400 €
Association Symphonie	1 rue du Vivarais - 54515 VANDOEUVRE-LES-NANCY	200 €
Atelier de dentelles campbovidiennes	16 rue du Rabodeau - 54320 MAXEVILLE	150 €
Banque alimentaire	36 Rue Jean Mermoz - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY	500 €
Buisson Ardent	1249 Avenue Raymond Pinchard - 54000 NANCY	6 500 €
Centre Social la clairière	1195 Avenue Raymond Pinchard - 54100 NANCY	2 700 €
Cercle des Arts	CILM - 23 rue de la Meuse - 54520 LAXOU	800 €
CIDFF	1 Rue du Manège - 54000 Nancy	3 400 €
CLCV	2 rue des Fabriques - 54000 NANCY	100 €
Club Aquariophile de Champ-le-Bœuf	3 rue du Terroin - 54 320 MAXEVILLE	1 000 €
Club des Anciens du Haut-du-Lièvre	Cèdre bleu 5 rue Jean Mihé - 54000 NANCY	400 €
Comité de Jumelage	Mairie de Maxéville – 14 rue du 15 septembre 1944 – 54320 MAXEVILLE	3 000 €
Comité des Œuvres sociales	Mairie de Maxéville 14 rue du 15 septembre 1944 - 54320 MAXEVILLE	27 000 €
Coopérative école d'application A. Vautrin	MAXEVILLE	374,10 €
Coopérative école maternelle A.Vautrin	MAXEVILLE	2 304 €
Coopérative école maternelle Jules Romains	MAXEVILLE	1 760 €
Coopérative école maternelle Moselly	MAXEVILLE	896 €
Coopérative école maternelle Saint Exupéry	MAXEVILLE	1 600 €
Coopérative école primaire Jules Romains	MAXEVILLE	15 611,92 €
Coopérative école primaire Saint- Exupéry	MAXEVILLE	187,92 €
CRIL 54	17b rue Laurent Bonnevais - 54100 NANCY	1 900 €
CTRC	58 bis rue Raymond Poincaré - 54000 NANCY	2 000 €
CUBI Production	2 rue du Duc Antoine - 54000 NANCY	18 500 €
De fil en aiguilles	CILM - 23 rue de la Meuse - 54520 LAXOU	100 €
Du Jardin	34 rue de Lorraine - MAXEVILLE	2 000 €
Flam Maxévilloise	10 rue de la Moselotte - 54520 LAXOU	1 500 €
Flore 54	65 rue Léonard Bourcier - 54000 NANCY	400 €
Foyer de l'amitié	4 rue de la Meuse - 54520 LAXOU	400 €

Garage solidaire de Lorraine	17 rue de Bois le Duc – 54500 VANDOEUVRE	500 €
GIHP	17 rue de Bavière - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY	150 €
GIP PJJ	DTPJJ 25/29 boulevard Joffre - 54000 NANCY	6 500 €
Grand Nancy Volley Ball	Cité des sports - 43 rue du Sergent Blandan - 54000 NANCY	7 000 €
Grand Sauvoy	17 route de Metz - 54320 MAXEVILLE	500 €
Gymnastique volontaire Section Champ-Le-Bœuf	CILM - 23 rue de la Meuse - 54520 LAXOU	100 €
Halte -garderie du Champ-Le-Bœuf	LES CANAILLOUX 4 rue de la Meuse - CILM - 54520 LAXOU	12 000 €
Imagine	5 rue du général Leclerc - 54320 MAXEVILLE	3 000 €
INFOSEL	10 rue du 15 septembre - 54320 MAXEVILLE	3 500 €
Jardins de Maxéville	16 rue de la Justice - 54320 MAXEVILLE	1 500 €
Jeunes et cité	78 boulevard Foch - 54520 LAXOU	16 000 €
Karaté Forme	mairie de Maxéville - 14 rue du 15 septembre 1944 - 54320 MAXEVILLE	750 €
Le Didelot	4 Rue Abbé Didelot - 54000 NANCY	500 €
Le rire Médecin	64/70 Rue de Crimée - PARIS	120 €
Les Resto du Cœur	Marché de Gros - 36 rue Jean Mermoz - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY	1 700 €
Maxéville Football Club	CS Léo Lagrange - 16 rue de l'Orne - 54320 MAXEVILLE	11 000 €
Max'Inter-Génération	2 rue Ludovic Bauchet - 54000 NANCY	800 €
Médecins du monde	rue Marcadet - 75018 PARIS	250 €
Mission locale de Nancy	88 avenue du XXème corps – 54 000 NANCY	1 500 €
MJC de Maxéville	33 rue des Brasseries - 54320 MAXEVILLE	148 000 €
Petits Débrouillards Grand Est	53 bis rue Lafayette - "Les Cadières" - entresol M - 54320 MAXEVILLE	12 900 €
Radio Caraïbs	1249 avenue Raymond Pinchard - 54100 NANCY	1 500 €
Rebond Ulis	11 rue Robert Schuman – 54500 VANDOEUVRE	33 000 €
Secours Populaire Français	03 rue du Charmois - 54000 NANCY	400 €
Servapro	4 place de Paris – 54 500 VAND	3 00 €
SOS Amitiés Nancy Lorraine	11 rue Albert Lebrun - 54000 NANCY	300 €
Squash du rêve	Zone industrielle Lafayette - MAXEVILLE	300 €
Stanislas Echecs	29 rue du colonel Grandval 54000 NANCY	500 €
Stanislas Moto Club	21 rue Henner - 54000 NANCY	500 €
Tricot couture service	17 rue de Bavière - 54500 VANDOEUVRE	4 500 €
Un toit partagé	33 rue Saint Michel	1 600 €
Espé de Lorraine - Préau des arts	Université de Lorraine - Site de Nancy- Maxéville - 5 rue Paul Richard - 54320 MAXEVILLE	6 800 €

**LISTE DES AVANTAGES EN NATURE ACCORDES EN 2018 PAR LA VILLE DE
MAXEVILLE**

Association	Descriptif
A 23 DANSE 9 rue Lothaire II 54 000 NANCY	Mise à disposition du complexe sportif Marie Marvingt pour organisation de cours de danse : 108 h
AFR SILAT DEFENSE 54 mairie – 4 place de l'Eglise – 54840 FONTENOY-SUR-MOSELLE	Mise à disposition du complexe sportif Marie Marvingt pour entraînement (28 heures)
AMICALE DES RETRAITES SOLVAY 18 rue de Thionville 54 110 DOMBASLE SUR MEURTHE	Mise à disposition de la salle de la Justice (1 fois par semaine)
LES AMIS DE THILOGNE 11 Allée DE L'Othain 54 320 MAXEVILLE	Prêt du complexe sportif Léo Lagrange pour vide-grenier et mise à disposition d'un agent (11 h)
	Mise à disposition de la salle Imouzer (1 fois)
	Prêt de matériel pour les manifestations
AMNESIA 21 rue de la Moselotte 54 520 MAXEVILLE	Mise à disposition du complexe sportif Léo Lagrange : 30 heures
ART MATURE 54 2 rue de la Seille 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition d'un local atelier aux brasseries de 50 m ²
ARTS MARTIAUX BIEN-ETRE ET SANTE (AMBES) 60 route de Saizerais 54 460 LIVERDUN	Mise à disposition du complexe sportif Léo Lagrange pour entraînement : 318 heures
ASSOCIATION DEUIL ESPOIR 32 Chemin du Rupt d'Adoué 54 690 LAY SAINT CHRISTOPHE	Prêt salle de la Justice (20 fois)
ASSOCIATION DES MUTILES ET DES ANCIENS COMBATTANTS 78 place colonel Driant 54000 NANCY	Prêt de la salle de la Justice pour réunion (2 fois)
	Prêt de la salle des Cailles Blanches (1 fois)
ASSOCIATION DES PETITS DEBROUILLARDS GRAND EST 53bis, rue Lafayette Les Cadières – entrée M 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition de trois bureaux à l'espace Edgar P. Jacobs pour une demi-année
	Mise à disposition d'un espace de stockage site des Brasseries (70 m ²) pour une demi-année
	Mise à disposition de deux locaux aux Cadières (une année)
	Mise à disposition de la salle des Cailles Blanches (7 fois)
	Prêt de matériel pour les manifestations
ASSOCIATION DU COLLECTIF DU QUARTIER DES AULNES Rue des Aulnes,	Mise à disposition de la salle Henri Kropacz
	Prêt de matériel pour les manifestations

entrée 12 54 320 MAXEVILLE	
ASSOCIATION MALIENNE DU GRAND NANCY ET SYMPATHISANTS Espace E.P. Jacobs 33, rue des Brasseries 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition de la salle des fêtes (1 fois)
	Mise à disposition de la salle de la Justice (9 fois)
ASSOCIATION NATIONALE DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL / SECTION EST 15 rue de Bruxelles 75 009 PARIS	Mise à disposition de la salle du CMS (6 fois)
ASSOCIATION OUVERTURE LORRAINE 645 rue Henry Brun 54320 MAXEVILLE	Mise à disposition de la salle des fêtes « Les Carrières » (1 fois°)
ASSOCIATION POLONAISE STANISLAS LESZCZYNSKI 72, avenue de Metz 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition de la salle des Cailles Blanches (1 fois)
	Prêt de matériel pour les manifestations
ASSOCIATION REBOND 4 avenue Patton 54 320 MAXEVILLE	Prêt de la salle de la Justice (11 fois)
	Prêt de la salle des Cailles Blanches (60 fois)
	Prêt de la salle du Clos des Sages (10 fois)
	Mise à disposition de 2 bureaux à la Maison du Lien et de la Solidarité
ASSOCIATION SCIENCE NATURE ET CULTURE DANS LA CITE (ASNEC) 33 rue des Brasseries 54 320 MAXEVILLE	Local rue de la Crusnes
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE POUR L'ENTRAIDE (ASCE) 14bis rue de la Seille 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition du complexe sportif Léo Lagrange : 108 heures + 15 heures un dimanche
	Mise à disposition de la salle des fêtes « Les Carrières » (1 fois)
ASSOCIATION SPORTIVE DES SAPEURS POMPIERS 151, rue des Brasseries 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition d'un espace de stockage site des Brasseries (118 m ²)
	Mise à disposition salle de la Justice (21 fois)
	Mise à disposition de la salle des cailles blanches (3 fois)
	Prêt de matériel pour les manifestations
ASSOCIATION SPORTIVE MAXEVILLE HANDBALL Complexe sportif Marie Marvingt 11 rue Solvay 54 320 Maxéville	Prêt du complexe sportif Marie Marvingt pour les entraînements : 360 heures
	Prêt du complexe sportif Marie Marvingt pour les matchs et autres évènements (samedis, dimanche jours fériés) : 71 heures
	Prêt de la Salle des Cailles Blanches (1 fois)
	Prêt de matériel pour les manifestations
ASSOCIATION YUNSHOU	Mise à disposition du gymnase Vautrin (4 heures hebdomadaires)

106 avenue de Boufflers 54 000 NANCY	
ATELIER DU VELO 2 rue de Lafayette 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition d'un local (sous viaduc) : 84 m ² Mise à disposition de la salle des Cailles Blanches (1 fois)
CENTRE LORRAIN D'EDUCATION PAR LE SPORT 9 rue Paul Langevin 54 320 MAXEVILLE	Prêt des complexes sportifs Marie Marvingt et Léo Lagrange ponctuellement
CFAI 10 rue Alfred Kastler 54320 MAXEVILLE	Mise à disposition du complexe sportif Marie Marvingt pour cours (126 heures)
LES CHAMPS DE CINABRE 60 rue Lafayette 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition de la salle des cailles blanches (1 fois par semaine hors vacances scolaires) Mise à disposition de la salle des cailles blanches pour 4 journées de stage les samedis
CLUB AQUARIOPHILE DU CHAMP-LE-BŒUF 3 rue du Terroin 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition d'un local, 3 rue du Terroin Mise à disposition d'un espace de stockage site des Brasseries (50 m ²)
COMPAGNIE DE THEATRE TOHU BOHU 15 place de la Carrière 54 000 NANCY	Mise à disposition de la salle des cailles blanches pour répétition 1 fois par semaine hors vacances scolaires
COMITE DE JUMELAGE Mairie de Maxéville 14 rue du 15 septembre 1944 54 320 MAXEVILLE	Prêt de la salle Imouzer au complexe sportif Léo Lagrange (5 fois) Prêt de la salle de réunion au complexe sportif Marie Marvingt (3 fois) Prêt de matériel pour les manifestations
COMITE DES FETES DU CHAMP-LE-BŒUF CILM 23 rue de la Meuse 54 320 LAXOU	Mise à disposition d'un local rue de la Moselotte (80 m ²) Mise à disposition de la salle Imouzer au complexe sportif Léo Lagrange (9 fois) Prêt de matériel pour les manifestations
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL Mairie de Maxéville 14 rue du 15 septembre 1944 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition de la salle des fêtes (1 fois) Mise à disposition de la salle des cailles blanches (1 fois) Prêt de matériel pour les manifestations
CONFEDERATION GENERALE DU LOGEMENT 3 Rue du Terroin 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition de locaux LCR
CUBI PRODUCTION 2 Rue du Duc Antoine 54 000 NANCY	Prêt de matériel pour les manifestations Prêt du Gymnase Marie Marvingt pour le festival Michtô
DONNEURS DE SANG DE MAXEVILLE Mairie 14 rue du 15 septembre 1944	Mise à disposition de la salle de réunion du complexe sportif Marie Marvingt (1 fois)

54 320 MAXEVILLE	
LES DEBRANCHES 4 rue des Maraîchers 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition d'une salle au local de musique (5 rue du Général Leclerc – 90 m² environ)
DYNAMO 35 Grande rue 54 000 NANCY	Mise à disposition d'un local de stockage sur le site des Brasseries (300 m²) Prêt de matériel pour les manifestations
ECOLE LONG ZHUA 33 avenue de Provence 54 460 LIVERDUN	Mise à disposition du complexe sportif Marie Marvingt (90 heures)
L'ETOILE ET LA LANTERNE 10, rue de la Moselotte 54 520 LAXOU	Mise à disposition d'un local de stockage sur le site des Brasseries (50 m²)
FLAM MAXEVILLOISE 10 rue de la Moselotte 54 520 LAXOU	Mise à disposition d'un local, 5 rue du Général Leclerc (190 m²) Mise à disposition du complexe sportif Léo Lagrange pour les entraînements (540 heures) Utilisation exceptionnelle du complexe sportif Léo Lagrange pour répétition et compétitions le week (44 heures) Prêt de matériel pour les manifestations
FRANCE ALLEMAGNE LANGUE ET CULTURE 34 Rue du Général Leclerc 54 320 MAXEVILLE	Valorisation Organisation Saint Martin Valorisation organisation Kermesse Valorisation Vide grenier de la fête des fraises Spectacle de la Saint Nicolas Mise à disposition du Complexe Sportif Marie Marvingt : 18 heures de DOJO
GRAND SAUVOY 17 avenue de Metz 54 320 MAXEVILLE	Prêt de matériel pour les manifestations
INSTITUTION J.B. THIERY 13 rue de la République 54 320 MAXEVILLE	Prêt de matériel pour les manifestations
LES JARDINS DE MAXEVILLE 16 rue- de la Justice 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition d'un local (sous l'église) 87,50 m² Mise à disposition de la salle de la Justice (6 fois) Mise à disposition de la salle des Cailles Blanches (2 fois) Prêt de matériel
JEUNES ET CITES – IMAGINE 78 boulevard Foch 54 520 LAXOU	Mise à disposition d'un local, 5 rue du Général Leclerc Mise à disposition d'un local, rue du 15 septembre 1944 (Infosel) Mise à disposition d'un local, rue de la Crusnes Mise à disposition de salles au complexe sportif Marie Marvingt (65 heures) Prêt de matériel pour manifestation
JEUX ET TARTINES 17 rue de la Justice 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition d'un local (Brasseries) de 14 m²
KARATE FORME Mairie de Maxéville 14 rue du 15 septembre 1944 54 320 MAXEVILLE	Prêt du complexe sportif Marie Marvingt pour les entraînements : 198 heures
KICK BOXING CLUB DE MAXEVILLE 11 rue Solvay	Prêt du complexe sportif Marie Marvingt pour les entraînements : 144 heures

54 320 MAXEVILLE	
LES « DU JARDIN » 34 rue de Lorraine 54 320 MAXEVILLE	Prêt salle de réunion CS Marie Marvingt (1 fois) Mise à disposition d'un terrain communal de 1 245 m ²
LES LYNX MAXEVILLOIS Complexe sportif Léo Lagrange 16 rue de l'Orne 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition du complexe sportif Léo Lagrange pour les entrainements et matchs le samedi : 267.5 heures Mise à disposition du complexe sportif Léo Lagrange pour les matchs et évènements : 45 heures Mise à disposition d'un bureau au CS Léo Lagrange Mise à disposition de la salle Imouzer (2 fois) Location toilettes pour vide-grenier Installation électrique pour vide-grenier du Zénith Prêt de matériel pour les manifestations
LES TIGRES DE NANCY 11 allée des rossignols 54 220 MALZEVILLE	Prêt du complexe sportif Léo Lagrange : 44 heures
MJC 33 rue des Brasseries 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition bâtiment rue des Brasseries Mise à disposition local 5 rue de la Blette Mise à disposition local 9 rue de la Blette Bureau Complexe Sportif Léo Lagrange Mise à disposition des complexes sportifs Marie Marvingt et Léo Lagrange pour les activités : 2 190 heures Mise à disposition du gymnase Vautrin (6 heures hebdomadaires en moyenne sur la période) Prêt de matériel pour les manifestations Mise à disposition d'un poste de directeur + indemnité de logement (cf Séverine MICHEL) Mutualisation d'un poste d'agent d'accueil à mi-temps avec l'ensemble de l'espace Edgar P. Jacobs Mutualisation d'un poste d'agent d'entretien avec l'ensemble de l'espace Edgar P. Jacobs Affranchissement Matériel informatique
MAXEVILLE AIKIDO DIFFUSION Complexe sportif Marie Marvingt 11 rue Solvay 54 320 MAXEVILLE	Prêt du complexe sportif Marie Marvingt et de Léo Lagrange pour les entrainements : 183 heures
MAXEVILLE FOOTBALL CLUB Complexe sportif Léo Lagrange 16 rue de l'Orne 54 320 MAXEVILLE	Prêt du stade Darnys, du complexe sportif Léo Lagrange et du complexe sportif Marie Marvingt pour les entrainements : 1 338 heures Prêt du stade Darnys et du complexe sportif Léo pour les matchs et autres évènements (samedis, dimanches et jours fériés) : 310 heures Prêt d'un local au complexe sportif Léo Lagrange (45 m ²) Achat matériel (filets, tendeurs, poteaux) Prêt de matériel pour les manifestations
MAX INTER GENERATION 2 rue Ludovic Bauchet 54 000 NANCY	Mise à disposition de la salle Leclerc (70 m ²) Mise à disposition de la salle du Clos des Sages (activité peinture sur soie + 1 exposition+ réunion) Prêt de matériel pour les manifestations
GRAND NANCY VOLLEY BALL 43, rue du Sergent Blandan 54 000 NANCY	Prêt du complexe sportif Marie Marvingt pour les entrainements : 774 heures de gymnase Prêt du complexe sportif Marie Marvingt pour les matchs et évènements particuliers (samedi et dimanche) : 374 heures de gymnase Matériel (filets)
LES PATRIES IMAGINAIRES 14 , rue Marie anne de Bovet 57 000 METZ	Mise à disposition de locaux de stockage sur le site des Brasseries (100 m ²) (demi-année)
OLAVACH 174 rue des Brasseries	Mise à disposition de locaux sur le site des Brasseries (41 m ²)

54 320 MAXEVILLE	
ORRERY 174 rue des Brasseries 54320 MAXEVILLE	Mise à disposition de locaux sur le site des Brasseries
POTAGER MODERNE 33 rue des Brasseries 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition d'un bureau à l'Espace Edgar P. jacobs
RADIO GRAFFITI 7 rue de la Crusnes 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition d'un local 7 rue de la Crusnes
RAISO'NANCES 174 rue du Champ de Foire 54 200 TOUL	Mise à disposition de bureaux sur le site des Brasseries (42 m²)
REALISE 11 rue Jean Jaurès 54320 MAXEVILLE	Mise à disposition de la salle des fêtes « Les Carrières » (1 fois)
SAFE Tour Panoramique 54 320 MAXEVILLE	Mise à disposition du complexe sportif Marie Marvingt : 93 heures
SECOURS CATHOLIQUE 59 rue Isabey 54 320 MAXEVILLE	LCR Batigère bâtiment Balance
SOLIDARITE CLB 3 rue de la Blette 54 320 Maxéville	LCR mmH – 3 Blette
	Garage Maison de la Crusnes
SQUASH BADMINTON DU REVE Zone industrielle La Fayette 54 320 MAXEVILLE	Prêt de matériel pour les manifestations
UFCV 35 avenue Foch 54 000 NANCY	Prêt de matériel pour les manifestations

Département : MEURTHE-ET-MOSELLE
Nombre de conseillers :

Arrondissement : NANCY
en exercice : 29
Canton : VAL DE LORRAINE SUD
présents : 25
Commune : **MAXEVILLE**
votants : 29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 février 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le huit février, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Maxéville convoqués le premier février deux mille dix-neuf, se sont réunis en mairie sous la présidence de M. Christophe CHOSEROT (Maire), conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convocation a été affichée le premier février deux mille dix-neuf.

Présents : M. CHOSEROT (Maire), Mme BOCOUM, M. MIRON, Mme DELRIEU, M. PIVEL, Mme RIES, M. RICCI, Mme COLLET (Adjoints), Mme BELLUSSI, Mme BAR, Mr SCHMITT, Mr LOUIS, Mr SIMON, Mr BONHOMME, Mr CUNY.P, Mr HENRIET, Mr GUILLAUME, Mme EL BAZINI, Mme JONQUARD, Mme JOUVIEN-MOURI, Mr BEGORRE, Mme GAZIN, Mr BONAMOUR, Mme PERNOT, Mr ROJTMAN-GUIRAUD

Absents ayant donné procuration :

- Mr RACKAY Christophe donne procuration à Mr Christophe CHOSEROT
- Mme GORSKI Frédérique donne procuration à Mme JOUVIEN-MOURI Maëva
- Mr CUNY Christophe donne procuration à Mr BEGORRE Henri
- Mme WOJTYNIA Marie donne procuration à Mr ROJTMAN-GUIRAUD Benjamin

Absents excusés :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DELRIEU Annie et Mme PERNOT Marguerite ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elles ont acceptées.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.

LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2018 PAR LA VILLE DE MAXEVILLE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé des motifs :

Pour une parfaite information des membres du conseil municipal, la liste des marchés publics à partir de 20.000 € HT, attribués en 2018, est annexée à la présente délibération.

Une liste des marchés publics paraîtra également sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la commune, conformément à l'article 107 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation qui lui en a été faite.

MARCHES RELATIFS AUX TRAVAUX				
DATE DU MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT € HT	NOM ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
20 000 à 89 999,99 € HT : néant				
90 000 à 5 547 999,99 € HT				

26/04/2018	Remplacement des cellules MT du bâtiment Cuenot (Tranche Ferme + Tranche Conditionnelle 1)	112 648,86 €	CEGELEC LORRAINE TERTIAIRE	54 519
25/10/2018	Aménagement du stade Léo Lagrange (Lot 1 : Terrassements, voiries, réseaux)	491 851,83 €	LOR TP	54 320
25/10/2018	Aménagement du stade Léo Lagrange (Lot 2 : Plantations, espaces verts, mobilier urbain, ouvrages métalliques)	332 477,50 €	SAS Albert Keip Parcs et Jardins	57 340

5 548 000 € HT et plus : néant

MARCHES RELATIFS AUX FOURNITURES

DATE DU MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT € HT	NOM ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
20 000 à 89 999,99 € HT				
25/06/2018	Fourniture de produits et matériels d'entretien (3ème reconduction)	Mini : 12 500 € Maxi : 25 000 €	ORAPI HYGIENE EST LORRAINE 1	54 320
19/07/2018	Fourniture de petits matériels et outillages de peinture, fourniture de papiers peints, de peinture et revêtements de sol (1ère reconduction)	Maxi : 25 000 €	SOPALOR	54 272
19/07/2018	Fourniture de petits matériels et outillages de plomberie, sanitaire et chauffage (1ère reconduction)	Maxi : 41 666 €	ANDREZ BRAJON DUPONT-EST	54 320
19/07/2018	Fournitures de petits matériels et outillages électriques (1ère reconduction)	Maxi : 50 000 €	REXEL	54 180
13/08/2018	Lot 4 : fournitures scolaires et périscolaires	Mini : 17 000 € Maxi : 32 000€	SM BUREAU	57 201

90 000 à 220 999,99 € HT : néant

221 000 € HT et plus : néant

MARCHES RELATIFS AUX SERVICES

DATE DU MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT € HT	NOM ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
20 000 à 89 999,99 € HT				
11/04/2018	Entretien des espaces verts et des terrains de sports : - Lot 1 : entretien des espaces verts (2ème reconduction)	22 180,80 €	ID VERDE	54 840
01/09/2018	Marché d'exploitation des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire : - Lot 1 : chaufferies collectives (1ère reconduction)	21 780,00 €	SPIE FACILITIES	57 078
01/09/2018	Marché de transport en autocar organisé par la ville de Maxéville Lot n°2: tranport pour un trajet de plus de 10km aller	40 910 €	KEOLIS SUD LORRAINE	54 136

90 000 à 220 999,99 € HT

01/09/2018	Lot n° 1 : Fourniture de repas et de goûters destinés aux enfants des écoles et des centres de loisirs	Mini: 80 024€ Maxi: 114 320€	Société ELIOR	54 340
------------	--	---------------------------------	---------------	--------

221 000 € HT et plus

01/09/2018	Animation des temps péri et extra scolaires	681 959 €	UFCV	54 000
------------	---	-----------	------	--------

Département : MEURTHE-ET-MOSELLE
conseillers :
 Arrondissement : NANCY
 Canton : VAL DE LORRAINE SUD
 Commune : **MAXEVILLE**

Nombre _____ de
 en exercice : 29
 présents : 25
 votants : 29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 8 février 2019**

**L'an deux mille dix-neuf, le huit février, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Maxéville convoqués le premier février deux mille dix-neuf, se sont réunis en mairie sous la présidence de M. Christophe CHOSEROT (Maire), conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.
 La convocation a été affichée le premier février deux mille dix-neuf.**

Présents : M. CHOSEROT (Maire), Mme BOCOUM, M. MIRON, Mme DELRIEU, M. PIVEL, Mme RIES, M. RICCI, Mme COLLET (Adjoints), Mme BELLUSSI, Mme BAR, Mr SCHMITT, Mr LOUIS, Mr SIMON, Mr BONHOMME, Mr CUNY.P, Mr HENRIET, Mr GUILLAUME, Mme EL BAZINI, Mme JONQUARD, Mme JOUVIEN-MOURI, Mr BEGORRE, Mme GAZIN, Mr BONAMOUR, Mme PERNOT, Mr ROJTMAN-GUIRAUD

Absents ayant donné procuration :

- Mr RACKAY Christophe donne procuration à Mr Christophe CHOSEROT
- Mme GORSKI Frédérique donne procuration à Mme JOUVIEN-MOURI Maëva
- Mr CUNY Christophe donne procuration à Mr BEGORRE Henri
- Mme WOJTYNIA Marie donne procuration à Mr ROJTMAN-GUIRAUD Benjamin

Absents excusés :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DELRIEU Annie et Mme PERNOT Marguerite ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elles ont acceptées.
 Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.

BILAN ANNUEL, RÉVISION ET CRÉATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET CRÉDITS DE PAIEMENT (CP)

Rapporteur : Martine BOCOUM

Vu l'article L.2311-3-I et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Exposé des motifs :

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, les dotations affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des ACP. Ce dispositif permet à la commune de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Cette procédure favorise en outre une meilleure lisibilité budgétaire ainsi qu'une gestion pluriannuelle des investissements communaux.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des Investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice. Ainsi, le Budget ne tient compte que des crédits de paiement de l'année.

Chaque autorisation de programme comporte la réalisation prévisionnelle par exercice des crédits de paiement.

La somme des crédits de paiement doit être égale au montant de l'autorisation de programme.

Les créations et modifications d'APCP (révision du montant, annulation, clôture) doivent faire l'objet d'une délibération. Dans ce cadre et tel que détaillé à la page suivante, il est proposé au Conseil Municipal de :

- prendre connaissance du bilan annuel des APCP créées ;
- d'affecter les crédits de paiement inutilisés en 2018 sur les crédits de paiement 2019 dans le cadre de l'APCP n°302 ;
- créer l'APCP n°303 relative à la requalification du centre village.

Référence et libellé	Montant AP (€ TTC)	Ventilation annuelle (CP en € TTC)		
		2018	2019	2020
301 - Aménagement du parc Léo Lagrange (travaux)	1 100 000	145 000	900 000	55 000
		Crédits de paiements réalisés		
		144 387,49		

Référence et libellé	Montant AP (€ TTC)	Ventilation annuelle (CP en € TTC)		
		2018	2019	2020
302 - Construction d'une crèche (travaux et maîtrise d'œuvre)	960 000	50 000	330 000	580 000
		Crédits de paiements réalisés		
		25 473,61		
		Nouvelle ventilation annuelle des Crédits de paiement après révision		
		25 500	354 500	580 000

Référence et libellé	Montant AP (€ TTC)	Ventilation annuelle (CP en € TTC)			
		2019	2020	2021	2022
303 - Requalification centre village (travaux et maîtrise d'œuvre)	1 200 000	20 000	60 000	820 000	300 000

Décision :

Après avis favorable de la commission Finances qui s'est réunie en date du 30 janvier 2019, il vous est demandé d'approuver la révision des crédits de paiement de l'APCP n°302 ainsi que la création de la nouvelle APCP n°303.

VOTE DU CONSEIL : A l'unanimité